

Vol. 2, No. 1, avril 2026



REVUE LE  
FROMAGER

# Le Fromager

Revue des Sciences humaines  
et sociales, Lettres, Langues  
et Civilisations

Fréquence :

TRIMESTRIELLE

ISSN-L : 3079-8388

ISSN-P : 3079-837X

**Editeur :**

**UFR/Lettres et Langues de l'Université Alassane  
Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)**

**WWW.REVUEFROMAGER.NET**

## **ADMINISTRATION ET RÉDACTION**

### **Directeur de publication**

DANHO Yayo Vincent  
Maître de Conférences  
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **Secrétaire de la rédaction**

KOUAMÉ Arsène

### **Web Master**

KOUAKOU Kouadio Sanguen  
Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **Comité scientifique**

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny  
ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop  
BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
BATCHANA Eshohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé  
CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop  
GOMA-THETHET Roval, Maître de conférences, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville  
GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou  
KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny  
Klaus van EICKELS, Professeur titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg (Allemagne)  
KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro  
LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny  
NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville  
NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I  
N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville  
SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

### **Comité de rédaction**

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny

DJAMALA Kouadio Alexandre Histoire, Assistant, Université Alassane Ouattara

EBA Axel Richard, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara

KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara

KOUAME N’Founoum Parfait Sidoine, Maître-Assistant, Histoire, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d’Ivoire)

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara

KOUASSI Koffi Sylvain, Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara

MAWA-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

N’SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N’gouabi de Brazzaville

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara

OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, philosophie, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d’Ivoire

### **Comité de lecture**

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

DEDE Jean Charles, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

DJAMALA Kouadio Alexandre, Assistant, Université Alassane Ouattara

EBA Axel Richard, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMA-THETHET Roval, Maître de conférences, Université Marien N’Gouabi de Brazzaville

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou

KOUAME N’Founoum Parfait Sidoine, Maître-Assistant, Université Peleforo Gon Coulibaly

KOUASSI Koffi Sylvain, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara

MAWA -Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'Gouabi de Brazzaville

N'GUESSAN Konan Parfait, Maître-Assistant, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'Gouabi de Brazzaville

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké

SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

## **POLITIQUE ÉDITORIALE**

*Le Fromager* est une revue internationale qui fournit une plateforme aux scientifiques et aux chercheurs du monde entier pour la diffusion des connaissances en sciences humaines et sociales et domaines connexes. Les articles publiés sont en accès libre et, donc, accessibles à toute personne.

## **RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS**

*Le Fromager* n'accepte que des articles inédits et originaux en français ou en anglais. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs.

Le manuscrit est remis à deux rapporteurs au moins, choisis en fonction de leur compétence dans la discipline. Le secrétariat de rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le Comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai — d'autant plus long que l'article sera parvenu plus tôt au secrétariat pour remettre la version définitive de son texte.

Les auteurs sont invités à respecter les délais qui leur seront communiqués, sous peine de voir la publication de leurs travaux repoussée au numéro suivant.

### **1. Structure de l'article**

**Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale :** Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Fonction, Grade, Institution d'attache, Adresse électronique, Résumé en Français [200 mots maximum], Mots clés [5 mots maximum] ; Titre en Anglais, Abstract, Keywords ; Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

**Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :** Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Fonction, Grade, Institution d'attache, Adresse électronique, Résumé en Français [200 mots au plus], Mots clés [5 mots au plus] ; Titre en Anglais, Abstract, Keywords ; Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

### **2. Longueur de l'article**

Quelle que soit la nature de l'article, sa longueur maximale, incluant aussi bien le texte principal que les résumés, les notes et la documentation, doit être comprise **entre 5000 et 8000 mots**.

### **3. Formats d'enregistrement et d'envoi**

Tous les articles doivent nous parvenir obligatoirement en version numérique.

### **Texte numérique (Word et PDF)**

#### **3.1 Traitement de texte**

La saisie de l'article doit être effectuée avec traitement de texte Word, obligatoirement en **police Garamond de taille 12, interligne simple (1)**.

La mise en forme (changement de corps, de caractères, normalisation des titres, etc.) est réalisée par l'équipe éditoriale de la revue. Les césures manuelles, le soulignement, le retrait d'alinéa ou de tabulation pour les paragraphes sont proscrits. Une ligne sera sautée pour différencier les paragraphes.

Pour la ponctuation, les normes sont les suivantes : un espace après (.) et (,) ; un espace avant et après (;), (:), (?), et (!). Les signes mathématiques (+, —, etc.) sont précédés et suivis d'un espace.

L'utilisation des guillemets français (« ») doit être privilégiée. Les guillemets anglais (" ") ne doivent apparaître qu'à l'intérieur de citations déjà entre guillemets.

Les chiffres incorporés dans le texte doivent être écrits en toutes lettres jusqu'au nombre cent. Au-delà, ils le seront sous forme de chiffres arabes (101, 102, 103...)

Les siècles doivent être indiqués en chiffres romains (I, II, III, IV, X, XX).

Les appels de note doivent se situer avant la ponctuation.

#### **3.2. Le texte imprimé**

Le texte comporte une marge de 2,5 cm sur les quatre bords. L'auteur peut faire apparaître directement les enrichissements typographiques ou avoir recours aux codes suivants : 1 trait : italiques 2 traits : capitales (majuscules) 1 trait ondulé : caractères gras. Le texte sera paginé.

#### **4. Pagination**

Le document est paginé de la page de titre aux références bibliographiques. Cette pagination sera continue sans bis, ter, etc.

#### **5. Références bibliographiques**

S'assurer que toutes les références bibliographiques indiquées dans le texte, et seulement celles-ci s'y trouvent. Elles doivent être présentées selon les normes suivantes :

##### **5.1. Bibliographie**

###### **– Pour un ouvrage :**

PICLIN Michel, 2017, *La notion de transcendance : son sens, son évolution*, Paris, Armand Colin.

###### **– Pour un article de périodique :**

IGUE Ogunsola, 2010, « Une nouvelle génération de leaders en Afrique : quels enjeux ? », *Revue internationale de politique de développement*, vol. 1, No. 2, p. 119-138.

###### **– Pour un article dans un ouvrage :**

ZARADER Marlène, 1981, « Être et Transcendance Chez Heidegger », in Martin KAPPLER (dir.), *Métaphysique et Morale*, Paris, L'Harmattan, p. x-y.

###### **– Pour une thèse :**

OLEH Kam, 2008, « Logiques paysannes, logiques des développeurs et stratégies participatives dans les projets de développements ; l'exemple du projet Bad-Ouest en Côte d'Ivoire », Thèse unique de doctorat, Institut d'Ethnologie, Université Cocody, Côte D'Ivoire.

## 5.2. Sources

### – Pour les sources écrites :

Nom de la structure conservant le document (Centre d'archives), fonds, carton ou dossier, titre du document, année (exemple : GGAEF — 4 (1) D39 : Rapport annuel d'ensemble de la colonie du Gabon, en 1939).

### – Pour les sources orales :

Nom(s) et prénom(s) de l'informateur, numéro d'ordre, date et lieu de l'entretien, sa qualité et sa profession, son âge et/ou sa date de naissance.

## 6. Références et notes

### 6.1. Appel de référence

Dans le texte, l'appel à la référence bibliographique se fait suivant la méthode du premier élément et de la date, entre parenthèses. En d'autres termes, les références des ouvrages et des articles doivent être placées à l'intérieur du texte en indiquant, entre parenthèses, le nom de l'auteur précédé de l'abréviation de son prénom, l'année et/ou la (les) page(s) consulté(es), suivis de deux points. Exemple : (A. Koffi, 2012 : 54-55).

Si plusieurs références existent dans la même année pour un même auteur, faire suivre la date de a, b, etc., tant dans l'appel que dans la bibliographie : (A. Koffi, 2012a).

À partir de trois auteurs, faire suivre le premier auteur de et *al.* : (K. Arnaud et *al.* 2010). Quand il est fait appel à plusieurs références distinctes, on séparera les différentes références par un point-virgule (;) : (E. Kedar, 1978, 1989 ; E. Zadi, 1990).

### 6.2. Références aux sources

Les références aux sources (orales ou imprimées) doivent être indiquées en note de bas de page selon une numérotation continue.

### 6.3. Notes de bas de page

Les explications ou autres développements explicitant le texte doivent être placés en notes de bas de page correspondante (sous la forme : 1, 2, 3, etc.). Ces notes infra-paginales doivent être exceptionnelles et aussi brèves que possible.

### 6.4. Citations

Le texte peut comporter des citations. Celles-ci doivent être mises en évidence à partir de lignes ; retrait gauche et droite en interligne simple, en italique et entre guillemets.

– Les **citations courtes** (1, 2 ou 3 lignes) doivent être entre guillemets français à l'intérieur des paragraphes en police 12, interligne simple.

– Les **citations longues** (4 lignes et plus) doivent être sans guillemets et hors texte, avec un retrait de 1 cm à gauche et interligne simple.

– Les **Crochets** : Mettre entre crochets [] les lettres ou les mots ajoutés ou changés dans une citation, de même que les points de suspension indiquant la coupure d'un passage [...].

## 7. Les documents non textuels

### 7.1 Illustrations

L'ensemble des illustrations, y compris les photographies, doit impérativement accompagner la première expédition de l'article. En plus de chaque original, l'auteur fournira une copie aux dimensions souhaitées pour la publication : pleine page, demi-page, sur une colonne, etc. Au dos seront portés le nom du ou des auteurs, le numéro de la figure, l'indication du haut de l'illustration.

La justification maximale est de 120 mm de largeur sur 200 mm de hauteur pour une illustration pleine page. Les textes portés sur les illustrations seront en Garamond.

## **7.2 Dessins originaux**

Ils seront soit tracés à l'encre de Chine, soit issus de traitement informatique imprimé dans de bonnes conditions. Dans ce dernier cas, on évitera les trames dessinées. Pour les objets lithiques, les croquis dits « schémas diacritiques » gagneront à être accompagnés des dessins traités en hachures valorisantes qui, eux, montrent la morphologie technique.

## **7.3 Documents photographiques**

Les documents doivent être parfaitement nets, contrastés et être fournis sous forme de fichier numérique ; enregistrés pour « PC » (Photoshop ©/niveaux de gris 300 ppi ou bitmap 600 ppi/Tiff/taille de publication dans Illustrator © ou tout autre logiciel de dessin vectoriel/EPS/textes vectorisés).

## **7.4 Tableaux**

La revue n'assure pas la composition des tableaux. Ils devront être remis sous forme de fichiers Acrobat © PDF (print/niveau de gris/taille de publication/300dpi) ou Illustrator © (EPS/niveau de gris/taille de publication/300dpi), respectant la justification et la mise en pages de la revue. Privilégier les fontes Garamond.

## **7.5 Échelles**

Aussi souvent que possible, la représentation grandeur nature sera recherchée. Lorsque la réduction s'impose, l'auteur aura soin de prévoir une échelle de réduction constante pour une même catégorie de vestiges. Pour chaque carte ou plan, l'auteur donnera une échelle graphique, ainsi que la direction du Nord. Pour les objets dessinés ou photographiés, une échelle, si possible constante, accompagnera chaque pièce ou ensemble de pièces.

## **7.6 Titres des illustrations, photos et tableaux**

Toutes les illustrations, toutes les photos et tous les tableaux doivent avoir des titres. Ces titres sont obligatoirement placés en dessous des illustrations, des photos ou des tableaux.

## **7.7 Légendes**

L'auteur accordera un soin particulier à la qualité des légendes. Les illustrations, les photos, les tableaux et leurs légendes constituent souvent le premier contact du lecteur avec l'article. Les légendes doivent être placées en dessous des titres.

## **7.8 Appels des illustrations, photos et tableaux**

Dans le texte, l'auteur doit obligatoirement indiquer l'appel aux illustrations, photos ou tableaux. Cet appel doit être en chiffres arabes : (fig. 1), (tabl. 2), (pl. 3 - fig. 4), etc.

Site internet de LE FROMAGER : <https://revuefromager.net/>  
L'équipe éditoriale

## SOMMAIRE

### **N'Zué Koffi Arsène GNA**

Analyse comparative des facteurs socio-économiques influençant les parcours thérapeutiques des réfugiées centrafricaines et communautés hôtes congolaises 9-30

### **Fidèle Wendegouidi OUEDRAOGO**

Compétition et représentativité culturelle à la Semaine Nationale de la Culture au Burkina Faso 31-47

### **Mlan Kouakou Pierre ANZIAN**

Entre tradition ancestrale et modernité numérique : l'écartèlement identitaire du chrétien Agni moronou 48-65

### **Innocent Atehghang AFUHINGHANG**

The grievances theory versus transnationalism and the Cameroon anglophone question: from 1961 to 2017 66-84

### **Sasso Sidonie Calice YAPI, Noël Jean Charles Abel YAPO**

Médias Sociaux et Construction Identitaire des Étudiants à l'Université Virtuelle de Côte d'Ivoire : Entre Socialisation Numérique et Stress Académique 85-97

### **Bodji Georges Duvalier N'DRÉ, Nibé Dramane SILUÉ, Gahoun Brice Aubain GBODJÉ**

Construction identitaire et médiatisation de la fête de Pâques par SOLIBRA 98-111

### **Soumaïla MARE**

État, entre collaboration, concurrence et recentralisation : repenser la gouvernance de la culture et du tourisme au Burkina Faso 112-124

### **Adoté Akué AKPABIE**

Précarités socioéconomiques et culturelles, stratégies politiques et déficit de consolidation démocratique au Togo 125-146

### **Sidiki COULIBALY, Lassana NASSOKO**

La réception de la poésie française dans l'enseignement secondaire au Mali 147-158

### **Bi Naga Landry BOTTY**

Nos sociétés contemporaines à l'épreuve des technologies émergentes : la révolution numérique, une nouvelle ère 159-170

### **Dié Octave MANIGA**

Les transports collectifs urbains à Abidjan face aux effets de la crise socio-politique de 2002 171-183

### **Boubacar Bamba KEITA, Lassana TOURE, Sékou Amadou TRAORE, Brehima KEITA**

Modélisation et prévision des tendances des dépenses de santé au Mali (2008–2022) à partir des séries temporelles 184-199

### **Michel EONE, Nicéphore Assoua ELAT, Jean Marie Obourou EBERE**

Revivre de *Maât* : une solution africaine aux crises frontalières et migratoires entre le Cameroun et la Guinée Équatoriale (1968-2020) 200-217

### **Faustin GUEI, Philbert Kouadio KONAN, Karidia DIOMANDE, Jean-Aimée Assué YAO**

Gestion des déchets solides, indicateurs environnementaux et risques sanitaires dans la ville de Bondoukou 218-234

### **Privat Sylvain BADELO, Guy Éric Anicet Quassy KOUAKOU**

Pratiques agricoles des cotonculteurs et durabilité agroécologique dans le département de Korhogo 235-246

- MITAN, NGUEABAYE, NOUMBISSIE, FONKOUA**  
Rôle des entrepreneurs tchadiens dans l'offre éducative : acteurs, stratégies et enjeux pour la gouvernance du système éducatif 247-265
- GANAME, KOUDOUGOU, OUEDRAOGO,**  
Accès au foncier rural des femmes Mossé dans la province du Zoundwéogo région du Nazinon au Burkina Faso : entre normes sociales et réalités socio-économiques 266-284
- Rebecca Paule Jacqueline DO**  
Conditions de détention et ses conséquences sur les détenus au pôle pénitentiaire d'Abidjan (PPA) 285-299
- Alfred Romuald GAMBOU, Yvette BAKINGU BAKIBANGOU**  
L'éthique enseignante et les enjeux de la compréhension des ontologies plurielles des cultures 300-313
- Kouakou Daniel KOUAME, Kpassigué Gilbert KONE**  
L'Église Confessante dans l'Allemagne Nazie : analyse historique et éthique d'une confrontation entre totalitarisme et conscience chrétienne 314-328
- Narcisse Rostand MIAFO YANOU**  
Gouvernance militaire au Mali, au Burkina-Faso et au Niger et sens du présent 329-344
- Ibrahim POUNTOUGNIGNI**  
L'hétérogénéité langagière comme facteur de la variation linguistique dans la francophonie négro-africaine : le cas de *Le fils-de-la-femme-mâle* de Maurice Bandaman et *La vie et demie* de Sony Labou Tansi 345-360
- Armel-Valéry TOGBO, Zana Moussa OUATTARA**  
La démocratie à l'épreuve de la souveraineté : universalisme, particularisme et légitimation du pouvoir dans le discours politique de Teodoro Obiang Nguema 361-372
- Konan Chekinaël KONAN, Tinindia Kariatou YÉO**  
La crise contemporaine des droits humains à l'épreuve de la responsabilité éthique : analyse philosophique d'Emmanuel Levinas 373-385
- Théodore HONBA**  
La question de l'être comme urgence dans la philosophie contemporaine 386-397
- Nadine Carole NGON**  
Mémoire, héritage et résistance culturelle bantu au Brésil 398-409
- Yao Célestin KOUAKOU**  
La citation dans *quand on refuse, on dit non*, d'Ahmadou Kourouma : entre citation d'autorité et citation référentielle, un artifice pour une appropriation discursive 410-426
- Kobéna Fiéni Jean-Jacques KRA, Guikahué Daniel BISSOU**  
De l'enclavement à l'attractivité : repenser le développement touristique du district du Zanzan par une approche systémique 427-442
- Yao Dieudonne KOUASSI, N'dri Yann Cedric KOUADIO, Yves Ayereby AYEREBY**  
Analyse des impacts environnementaux de la dynamique récente du climat dans le département d'Adiaka 443-458
- Abras Rahama HAMIDE**  
Alphabétisation fonctionnelle et réinsertion socioprofessionnelle des femmes en situation de prostitution dans la ville de N'Djamena 459-478

# Rôle des entrepreneurs tchadiens dans l'offre éducative : acteurs, stratégies et enjeux pour la gouvernance du système éducatif

**Pedros MITAN**

Doctorant en management de l'éducation  
Faculté des Sciences de l'Education  
Université de Yaoundé 1 au Cameroun/N'Djamena/Tchad  
[pedrosmitan395@gmail.com](mailto:pedrosmitan395@gmail.com)

**Adoumngar NGUEABAYE**

Assistant à la Faculté des Sciences de l'Education  
Université de N'Djaména  
Ecole Normale Supérieure de N'Djaména, Tchad  
[ngueabayeadoumngar@gmail.com](mailto:ngueabayeadoumngar@gmail.com)

**Claude Désiré NOUMBISSIE**

Professeur  
Enseignant au Département de Psychologie  
Université de Yaoundé 1/Yaoundé/Cameroun  
[ncdesir3577@yahoo.fr](mailto:ncdesir3577@yahoo.fr)

**Pierre FONKOUA**

Professeur Émérites des Universités  
Enseignant à l'Université de Yaoundé 1/Yaoundé/Cameroun.  
[pfonkoua2001@yahoo.fr](mailto:pfonkoua2001@yahoo.fr)

## Résumé

Cette étude analyse le rôle des entrepreneurs tchadiens dans l'offre éducative, leurs stratégies et les enjeux pour la gouvernance du système. Basée sur une approche qualitative combinant analyse documentaire (Annuaire statistique 2024-2025) et entretiens semi-directifs avec un échantillon de 10 individus, elle relève une pluralité d'acteurs (entrepreneurs de nécessité, d'opportunité, institutionnels) qui déploient des stratégies d'innovation, de plaidoyer et de partenariat. Leurs actions contribuent à l'accès à l'éducation mais posent des défis de régulation, d'équité et de durabilité, appelant un renforcement des partenariats public-privé.

**Mots-clés :** Rôle, entrepreneur, offre éducative, acteur, stratégies, gouvernance du système éducatif

**Role of chadian entrepreneurs in educational provision : actors, strategies, and governance challenges in the education system**

## Abstract

This study examines the role of Chadian entrepreneurs in educational provision, their strategies, and the implications for system governance. Based on a qualitative approach combining documentary analysis (2024-2025 Statistical Yearbook) and semi-structured interviews, it reveals a diversity of actors (necessity, opportunity, institutional entrepreneurs) deploying innovation, advocacy, and partnership strategies. Their actions contribute to educational access but raise challenges of regulation, equity, and sustainability, calling for strengthened public-private partnerships.

**Keywords:** educational entrepreneurship, Chad, educational provision, public-private partnership, educational governance

## **Introduction**

Les systèmes éducatifs africains connaissent depuis plusieurs décennies une transformation profonde, marquée par une diversification des acteurs impliqués dans la production et la régulation de l'offre éducative. Comme le souligne un ouvrage récent consacré à la refondation des systèmes éducatifs africains à l'horizon 2030, malgré des avancées en matière d'accès, « l'école peine à répondre aux aspirations du continent » (ADEA, 2023). Cette situation appelle à repenser en profondeur les modèles éducatifs, en particulier dans un contexte où l'Afrique abrite la plus importante population jeune de la planète et où, d'ici 2030, environ 230 millions d'emplois exigeront des compétences numériques (Banque mondiale, 2022). Dans ce contexte de mutations, les entrepreneurs éducatifs occupent une place croissante, en particulier dans les pays où les capacités de l'État sont limitées. La littérature récente en sciences de l'éducation met en évidence le rôle grandissant des acteurs non étatiques dans la fourniture de services éducatifs, qu'il s'agisse d'écoles privées, d'initiatives communautaires ou d'entreprises EdTech (Verger et al., 2016 ; Ball, 2012). Comme le notent Wilkins et al. (2024), les partenariats public-privé en éducation fonctionnent comme un "mécanisme privilégié par la Banque mondiale et d'autres organisations supranationales pour accroître la privatisation des systèmes éducatifs à l'échelle internationale", selon deux modalités : de manière exogène (les acteurs privés occupent des rôles dans l'éducation) et endogène (les modes de pensée entrepreneuriaux sont privilégiés au sein même du secteur public).

Au Tchad, les défis éducatifs demeurent considérables. Selon l'Annuaire statistique de l'éducation 2024-2025 produit par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique (MENPC, 2025), le système éducatif tchadien accueille 3 206 095 élèves dans l'enseignement primaire, 529 495 élèves dans l'enseignement moyen, et 234 503 élèves dans l'enseignement secondaire général. Malgré ces effectifs, les indicateurs d'accès et de qualité restent préoccupants. Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) au primaire s'élève à 92,66 % au niveau national, avec un écart significatif entre les garçons (99,84 %) et les filles (85,42 %). Le Taux d'Achèvement au Primaire (TAP) n'est que de 50,75 %, ce qui signifie que près de la moitié des enfants n'achèvent pas le cycle primaire. La situation est plus critique dans les provinces du Barh El Gazal (29,9 %), du Borkou (22,7 %) et du Tibesti (22,5 %), où le TBS est inférieur à 30 %. Le Taux Brut de Scolarisation dans l'enseignement moyen chute à 30,5 %, et à 21,3 % dans le secondaire général, avec un indice de parité entre les sexes (IPS) de seulement 0,7 dans le moyen et 0,6 dans le secondaire, illustrant une forte sous-scolarisation des filles. La "pauvreté éducative" reste un défi majeur : moins d'un enfant sur dix maîtrise les compétences fondamentales en lecture à l'âge de 10 ans (Banque mondiale, 2023).

À ces défis s'ajoutent une forte croissance démographique, une économie fragile, des inégalités sociales importantes et des disparités territoriales marquées entre zones urbaines et rurales. Les infrastructures scolaires restent insuffisantes : sur les 56 929 salles de classe recensées au primaire, près de la moitié (46,8 %) sont construites en matériaux non durables (poto-poto, secko, tentes). La qualité de l'enseignement souffre d'un corps enseignant majoritairement non formé : sur les 55 595 enseignants du primaire, 36 899 (66,4 %) sont des maîtres communautaires, dont une large proportion non formés. Le ratio élèves/enseignant formé atteint 93 dans le primaire, contre 58 pour l'ensemble des enseignants, soulignant la pression exercée sur les enseignants qualifiés. La faible part du budget national consacrée à l'éducation rend le système vulnérable aux aléas de l'aide extérieure (UNESCO, 2022).

Face à ces contraintes, le cadre juridique tchadien a progressivement intégré la pluralité des acteurs éducatifs. La Loi n° 06-016 du 13 mars 2006 portant orientation du système éducatif tchadien stipule que « les collectivités publiques et personnes privées mènent des activités d'instruction, d'éducation, de formation et de recherche » (République du Tchad, 2006, art. 2). Elle prévoit également des modalités de collaboration avec les « partenaires en éducation ». Le Plan intérimaire de l'éducation du Tchad (PIET 2018-2020) se réfère quant à lui à l'implication de la société civile, des communautés locales et du secteur privé (Ministère de l'Éducation nationale, 2018). Cette reconnaissance institutionnelle s'est accompagnée de la création d'organes dédiés, comme la Direction de l'enseignement privé en 2003 et la Commission nationale de contrôle des établissements privés (CNCEP) en 2015 (Ministère de l'Éducation nationale, 2015). Elle reflète une évolution plus large des politiques éducatives africaines, où, comme le souligne l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA, 2023), la collaboration entre acteurs est désormais perçue comme impérative pour « développer et maximiser le potentiel de la population jeune et former une main-d'œuvre qualifiée en Afrique ».

Dans ce paysage en recomposition, les acteurs privés et communautaires contribuent de manière significative à l'élargissement de l'offre éducative tchadienne selon des modalités diverses. Selon l'Annuaire statistique 2024-2025 (MENPC, 2025), au primaire, les écoles publiques accueillent 49,5 % des élèves (1 587 417), les écoles communautaires 25,0 % (799 946), et les écoles privées 25,5 % (818 732). Les écoles communautaires, créées et gérées par les associations de parents d'élèves, jouent un rôle majeur dans les zones rurales, où 72,8 % des établissements sont implantés. Dans l'enseignement moyen, le secteur privé scolarise 37,5 % des élèves (198 285), contre 59,6 % dans le public (315 361) et 3,0 % dans le communautaire (15 849). Dans l'enseignement secondaire général, le secteur privé accueille 42,5 % des effectifs (99 742 élèves), contre 57,5 % dans le public (134 761). La contribution du privé est particulièrement marquée dans

les centres urbains : à N'Djamena, 75,7 % des écoles primaires sont privées, et dans le secondaire général, les établissements privés représentent 81,8 % des effectifs de la capitale.

À cette catégorie d'acteurs s'ajoutent des initiatives entrepreneuriales dans le domaine de la formation professionnelle et technique. L'enseignement secondaire technique, bien que modeste avec 7 881 élèves, est entièrement concentré en milieu urbain et majoritairement privé (30 établissements privés sur 43). Des entrepreneurs locaux, comme ceux soutenus par le programme de développement des compétences et d'employabilité financé par la Banque mondiale, accueillent des stagiaires pour les former dans divers métiers (coiffure, esthétique, couture, électricité, hôtellerie), offrant ainsi une "bouée de sauvetage" à des jeunes exclus du système scolaire formel (Banque mondiale, 2023). Des initiatives comme celles de Mpy Nangkere (M2E Ecole Polytechnique) et d'Abdel Salem (WenakLabs) visent à suppléer les carences en compétences des ouvriers qualifiés dans le BTP et à contribuer à la réduction de la fracture numérique (Alliance Sahel, 2024).

Dans ce contexte, cet article pose la question suivante : quel est le rôle des entrepreneurs tchadiens dans la transformation de l'offre éducative et quelles sont les implications pour la gouvernance du système éducatif ?

Cette problématique s'inscrit dans le prolongement des travaux récents sur les acteurs non étatiques en éducation, qui appellent à dépasser une approche purement macro-institutionnelle pour analyser finement les stratégies d'acteurs, leurs motivations et leurs modes d'action (Verger et al., 2016 ; Ball, 2012). Elle répond également à un angle mort de la littérature internationale, majoritairement produite à partir de cas asiatiques ou latino-américains, et qui reste peu documentée sur l'Afrique subsaharienne francophone, en particulier dans les contextes sahéliens marqués par une faible capacité institutionnelle (Jreifi & Lakrarsi, 2025).

L'étude poursuit trois objectifs principaux :

1. Identifier la typologie des acteurs entrepreneuriaux intervenant dans le secteur éducatif au Tchad, en distinguant leurs logiques d'action (marchande, communautaire, sociale) et leurs ancrages territoriaux, à la lumière des données statistiques qui montrent une présence différenciée selon les provinces et les milieux.

2. Analyser les stratégies déployées par ces entrepreneurs pour influencer l'offre éducative : stratégies de suppléance face aux défaillances de l'État (notamment dans les zones rurales où le communautaire est prédominant), stratégies d'innovation pédagogique ou de formation professionnelle, stratégies de recherche de reconnaissance institutionnelle.

3. Discuter les enjeux de cette dynamique entrepreneuriale pour la gouvernance du système éducatif national, en termes de régulation, d'équité et de qualité, à la lumière des réformes en cours comme le Projet de Refondation de l'Ecole Tchadienne (PRET 2025-2029) soutenu par l'UNESCO-BIE et le Partenariat mondial pour l'éducation (UNESCO, 2024).

Pour répondre à ces objectifs, l'article s'organise en quatre parties. La première pose le cadre conceptuel et théorique, en définissant les notions d'entrepreneur éducatif, d'offre éducative et de partenariat public-privé, et en mobilisant quatre grilles d'analyse complémentaires : la théorie de l'innovation sociale et éducative (Mulgan et al., 2007), la théorie du capital social (Bourdieu, 1980), la théorie de l'influence politique (Verger et al., 2016) et les modèles de partenariats public-privé en éducation (Patrinos et al., 2009). La deuxième partie présente la méthodologie de recherche, de type qualitatif, combinant analyse documentaire et entretiens auprès des différentes parties prenantes. La troisième partie expose les résultats issus de l'analyse croisée des données documentaires et des entretiens menés auprès d'entrepreneurs éducatifs, de responsables d'ONG et d'enseignants. Enfin, la discussion interroge les implications de ces résultats pour la gouvernance éducative et les conditions d'un partenariat public-privé équitable et efficace au Tchad.

## **2. Méthodologie**

Cette étude adopte une approche qualitative à visée compréhensive, combinée à une analyse documentaire approfondie. Ce choix se justifie par la nature de l'objet de recherche, l'entrepreneuriat éducatif au Tchad, qui appelle une attention particulière aux significations que les acteurs attribuent à leurs actions, aux contextes dans lesquels ils évoluent, et aux processus par lesquels les réalités sociales sont construites (Denzin & Lincoln, 2018). La visée compréhensive consiste à « rendre compte du point de vue des acteurs sociaux, de comprendre leurs logiques d'action, leurs représentations, leurs stratégies » (Paillé & Mucchielli, 2021), ce qui est central pour saisir comment les entrepreneurs éducatifs tchadiens perçoivent leur rôle et interagissent avec les autres acteurs du système. L'étude s'inscrit dans la tradition de l'étude de cas (Yin, 2018), le Tchad constituant un cas pertinent pour analyser les dynamiques de l'entrepreneuriat éducatif dans un contexte de fragilité institutionnelle et de pluralité des acteurs non étatiques.

L'échantillon est constitué de 10 individus dont 2 décideurs publics, 4 entrepreneurs, 2 responsables ONG et 2 enseignants.

La collecte repose sur deux techniques complémentaires. L'analyse documentaire porte sur trois types de sources : les politiques éducatives nationales (lois d'orientation, plans sectoriels), les rapports institutionnels et techniques (UNESCO, Banque mondiale, UNICEF), et la littérature grise (études d'ONG, rapports d'évaluation). Cette analyse suit les principes de l'analyse de contenu

(Bardin, 2013) : lecture flottante, catégorisation systématique, et mise en relation avec les questions de recherche.

Des entretiens semi-directifs ont été menés auprès de différentes catégories d'acteurs (Kaufmann, 2016) :

- Entrepreneurs éducatifs : fondateurs d'écoles privées, de centres de formation technique, d'initiatives communautaires, couvrant la diversité des profils identifiés dans le cadre conceptuel.
- Responsables ministériels : cadres de la Direction de l'enseignement privé et des services centraux.
- Partenaires éducatifs : représentants d'organisations internationales et d'ONG.
- Enseignants du secteur privé et communautaire.

Le guide d'entretien, élaboré à partir du modèle analytique, aborde la trajectoire et les motivations de l'acteur, ses stratégies, ses relations avec les autres acteurs, sa perception des effets de son action, et sa vision de l'évolution du système éducatif.

Le corpus se compose de données documentaires (l'annuaire statistique de l'éducation 202462025) et de neuf entretiens retranscrits in extenso représentant la diversité des acteurs (responsables d'ONG, proviseur, intendant, enseignants, fondateurs d'établissements, parents et élèves).

L'analyse a suivi une démarche en quatre étapes (Paillé et Mucchielli, 2021) :

Étape 1 : Codage thématique. Une approche mixte a combiné un codage déductif (à partir des dimensions du modèle analytique : acteurs, stratégies, effets, gouvernance) et un codage inductif pour laisser émerger des thèmes non prévus. La grille de codage finale comprend cinq catégories principales : profils d'acteurs (motivations, trajectoire, ressources), stratégies déployées (innovation, adaptation, partenariat, plaidoyer), relations avec l'État (régulation, contrôle, reconnaissance, tensions), effets sur l'offre (accès, qualité, pertinence), et défis et limites (financiers, réglementaires, culturels).

Étape 2 : Analyse transversale. Après codage, une analyse transversale a été menée pour identifier les patterns récurrents, les divergences entre acteurs, et les relations entre catégories, permettant de faire émerger des idéaux-types d'entrepreneurs et de stratégies.

Étape 3 : Triangulation des sources. Les résultats issus des entretiens ont été systématiquement confrontés aux données documentaires et aux indicateurs statistiques (Flick, 2018), conformément au principe de triangulation. Par exemple, les discours sur la faible qualité de l'enseignement fondamental ont été mis en perspective avec le taux de 94% de pauvreté éducative.

Étape 4 : Analyse comparative. Des comparaisons ont été effectuées entre catégories d'acteurs, entre territoires (urbain/rural), et entre secteurs éducatifs (général/technique), suivant les recommandations de Miles, Huberman et Saldaña (2020).

La recherche respecte les principes éthiques fondamentaux (Beauchamp & Childress, 2019) : consentement éclairé des participants, anonymat et confidentialité des données, et respect des personnes.

Plusieurs limites doivent être reconnues : la taille de l'échantillon ne permet pas une représentativité statistique ; l'accès à certaines catégories d'acteurs (entrepreneurs informels, personnel de la Direction de l'enseignement privé) peut être difficile ; et les discours recueillis peuvent être influencés par un effet de désirabilité sociale. Ces limites sont prises en compte dans l'interprétation des résultats, et des précautions méthodologiques (triangulation, attention aux discours dissonants) sont mises en œuvre pour en atténuer les effets.

### **3. Résultats**

Cette section présente les résultats de l'analyse croisée des données issues de l'Annuaire statistique de l'éducation 2024-2025 et des entretiens semi-directifs menés auprès des acteurs de l'éducation. L'objectif est de répondre aux trois axes de la problématique : l'identification des acteurs entrepreneuriaux, l'analyse de leurs stratégies, et l'évaluation des enjeux pour le système éducatif.

#### **3.1. Démarche d'analyse des données**

Le corpus de données se compose de deux ensembles. Les données documentaires proviennent de l'Annuaire statistique de l'éducation 2024-2025 (MENPC, 2025), qui compile les résultats du recensement scolaire national portant sur 12 863 écoles primaires, 2 147 établissements d'enseignement moyen et 1 027 établissements d'enseignement secondaire général. Les données d'entretiens sont constituées de neuf entretiens semi-directifs retranscrits in extenso, représentant une diversité d'acteurs : responsables d'ONG (E1, E3), proviseur d'établissement confessionnel (E2), intendant (E8), enseignants (E5, E6), fondateurs d'établissements privés (E4, E7, E9), et parents/élèves (E6).

L'analyse a suivi une démarche en quatre étapes : codage thématique mixte (déductif et inductif), analyse transversale pour identifier les patterns récurrents, triangulation des sources entre entretiens et données statistiques, et analyse comparative entre catégories d'acteurs, territoires et secteurs éducatifs.

### **3.2. Typologie des entrepreneurs éducatifs tchadiens**

L'analyse croisée des données permet d'identifier une diversité de profils entrepreneuriaux, dont l'importance relative est éclairée par les statistiques officielles.

#### **3.2.1. Entrepreneurs de nécessité : une réponse aux déficits publics**

Cette catégorie regroupe des acteurs dont l'action est principalement motivée par la réponse à des besoins sociaux non satisfaits par l'offre publique. Le fondateur de CEFODEV (E7) illustre ce profil : « Pour contribuer à l'inclusion et offrir aux enfants handicapés visuels les mêmes chances d'accès à l'éducation que les autres. »

Les données statistiques confirment l'importance de cette logique de suppléance. Les écoles communautaires, créées et gérées par les associations de parents d'élèves, scolarisent 799 946 élèves au primaire, soit 25,0 % des effectifs nationaux (MENPC, 2025). Leur rôle est particulièrement structurant dans les zones rurales, où elles suppléent l'absence de l'État : sur les 4 632 écoles communautaires recensées, 4 623 sont implantées en milieu rural. Le fondateur d'IFSIGO (E4) relève également de cette catégorie, avec une motivation ancrée dans la pénurie de personnel de santé : « Moi, je voulais former les gens d'abord en ATS. Pour que les gens aient la main pour soigner les gens. Parce qu'il y avait une pénurie du personnel de santé. »

Son parcours, marqué par une longue période d'activité sans autorisation officielle (de 2001 à 2010), témoigne de la porosité des frontières entre formel et informel dans le paysage éducatif tchadien.

#### **3.2.2. Entrepreneurs d'opportunité : une présence marquée en zones urbaines**

Cette catégorie regroupe les acteurs qui développent une offre commerciale visant une clientèle solvable. Les données statistiques montrent leur poids significatif : le secteur privé scolarise 818 732 élèves au primaire (25,5 %), 198 285 dans l'enseignement moyen (37,5 %) et 99 742 dans le secondaire général (42,5 %) (MENPC, 2025). Leur concentration territoriale est frappante : à N'Djamena, 75,7 % des écoles primaires sont privées, et dans le secondaire général, les établissements privés représentent 81,8 % des effectifs de la capitale.

Le PCA de l'Université Emi-Koussi (E9) incarne ce profil avec une vision de différenciation et d'excellence : « Le système Emi-Koussi, c'est un système anglo-saxon. [...] Nous avons décidé de les imiter, parce qu'on ne peut pas copier des mauvais exemples, on ne peut pas copier la médiocrité, on ne peut copier que l'excellence. »

### **3.2.3. Entrepreneurs institutionnels : des acteurs des réformes**

Cette catégorie regroupe des acteurs qui, au-delà de la gestion de leur établissement, cherchent à influencer les règles du jeu éducatif. Le PCA de l'Université Emi-Koussi (E9) participe activement aux instances de concertation : « Toutes les fois qu'il y a des assises et que nous sommes conviés, on ne vient pas en spectateur. On vient partager nos expériences et on apporte notre contribution conséquente. »

Le fondateur d'IFSI GO (E4) a participé à l'élaboration des curricula nationaux en 2013, contribuant ainsi à la réforme des écoles de santé. Le fondateur de CEFODEV (E7) a participé à un atelier organisé par l'UNESCO en 2020 sur l'éducation inclusive.

### **3.2.4. Entrepreneurs confessionnels et communautaires : un maillage territorial essentiel**

Les entretiens mettent en lumière le rôle structurant des acteurs confessionnels, dont les statistiques ne distinguent pas toujours la contribution spécifique. Le proviseur d'un établissement confessionnel (E2) décrit un modèle hybride : « Comme l'établissement est créé par l'église ; c'est l'église qui prend en charge. Tout le fonctionnement, c'est l'église qui prend en charge. Oui, l'Etat nous appuie en termes de personnel enseignant. »

Ce modèle de conventionnement illustre une forme d'hybridation public-privé qui caractérise une part importante de l'offre éducative tchadienne, notamment dans l'enseignement moyen où 3,0 % des élèves (15 849) sont scolarisés dans le communautaire.

## **3.3. Stratégies déployées par les entrepreneurs éducatifs**

### **3.3.1. Stratégies d'innovation sociale : répondre à des besoins non couverts**

L'innovation sociale apparaît comme une stratégie centrale. Le fondateur de CEFODEV (E7) a développé un modèle original d'éducation inclusive, avec des classes inclusives, la formation d'encadreurs et la production de matériels didactiques en braille. Cette innovation s'accompagne d'un travail de sensibilisation des communautés pour lutter contre les préjugés persistants envers les personnes handicapées.

### **3.3.2. Stratégies de recherche de reconnaissance institutionnelle**

La recherche de reconnaissance emprunte plusieurs canaux. La voie formelle passe par l'obtention d'autorisations et d'agrément, un processus long et exigeant comme le décrit le PCA de l'Université Emi-Koussi (E9) : « Chaque 3 ans, ils passent au peigne fin tous nos investissements, les labos, les dispositions des salles de classe, les toilettes et même notre mode de gouvernance. »

La participation aux instances de concertation constitue un autre canal. L'intendant (E8) mentionne : « Il y a des ateliers, il y a des forums, tout ça que le gouvernement à l'habitude de lancer chaque deux ans et nous participons à cela. »

### **3.3.3. Stratégies de plaidoyer et d'influence politique**

Les stratégies de plaidoyer visent à influencer les décisions publiques. Le président d'ONG (E3) attribue directement la décision de gratuité de la scolarité des filles à l'action de plaidoyer : « C'est également dû aux plaidoyers que les organismes et les entrepreneurs ont fait. »

Les canaux de ce plaidoyer sont diversifiés. Le président d'ONG (E3) mentionne l'utilisation croissante des réseaux sociaux : « Avec l'arrivée de nouvelles technologies de l'information, je vois les réseaux sociaux. On utilise beaucoup plus les réseaux sociaux. »

### **3.3.4. Stratégies de partenariat et de mobilisation de ressources**

Les entrepreneurs développent des stratégies de partenariat avec une diversité d'acteurs. Le président d'ONG (E3) décrit un partenariat multidirectionnel : « Nous avons des écoles privées, des écoles publiques, des écoles communautaires qui nous assignent des enfants dans ce programme. Les entrepreneurs nous accompagnent en nous donnant des bourses. »

L'intendant (E8) évoque un partenariat avec Good Neighbors, dont l'interruption a provoqué des tensions : « Il y a de cela deux ou trois ans là, l'ONG Good Neighbor avait quitté et ça pose de problème avec les parents. Il y a des parents qui ne payaient pas la scolarité de leurs enfants. »

### **3.3.5. Stratégies d'adaptation aux contraintes contextuelles**

Face aux difficultés, les entrepreneurs développent des stratégies d'adaptation. Le fondateur d'IFSIGO (E4) a dû gérer l'absence d'autorisation pendant près d'une décennie. Le PCA de l'Université Emi-Koussi (E9) évoque les difficultés de recouvrement des frais de scolarité : « Les enseignants, quand ils viennent même s'il n'y a pas d'argent, on essaie de négocier avec eux, ils nous comprennent. »

## **3.4. Effets des stratégies entrepreneuriales sur l'offre éducative**

### **3.4.1. Effets sur l'accès à l'éducation**

Les données statistiques confirment la contribution significative des acteurs non étatiques à l'élargissement de l'accès. Au primaire, ils scolarisent 1 618 678 élèves, soit 50,5 % des effectifs (25,5 % dans le privé et 25,0 % dans le communautaire). Dans l'enseignement moyen, le privé scolarise 198 285 élèves, soit 37,5 % des effectifs (MENPC, 2025).

Les entretiens confirment cette contribution à l'accès, notamment pour les populations vulnérables. Le président d'ONG (E3) souligne : « Nous avons un programme d'appui à la scolarisation des enfants les plus vulnérables. »

Le PCA de l'Université Emi-Koussi (E9) mentionne un effort considérable en matière de bourses : « L'année dernière, par exemple, j'ai offert 867 bourses. [...] les 50% vont pour les œuvres sociales, les bourses et autres. »

### **3.4.2. Effets sur la qualité de l'éducation**

La contribution à la qualité est ambivalente. D'un côté, certaines initiatives visent explicitement l'amélioration de la qualité. Le fondateur de CEFODEV (E7) forme des encadreurs à l'éducation inclusive. Le PCA de l'Université Emi-Koussi (E9) met l'accent sur la qualité de la formation : « Dieu merci, tous ceux qui occupent des postes issus de notre université, ils ne nous ont pas déçu. »

D'un autre côté, les indicateurs statistiques montrent des défis persistants. Le Taux Brut de Scolarisation au primaire (92,66 %) masque une qualité préoccupante : le ratio élèves/manuel de sciences est de 7, et le ratio élèves/enseignant formé atteint 93 contre 58 pour l'ensemble des enseignants (MENPC, 2025). Le fondateur d'IFSIGO (E4) est sévère sur le niveau des élèves : « Les élèves n'ont pas de niveau. [...] Les gens ont le bac, ils ne tiennent pas. On a des bacheliers qui sont là, ils ne savent pas construire une bonne phrase. »

### **3.4.3. Effets sur la pertinence de l'offre éducative**

Plusieurs initiatives entrepreneuriales visent une meilleure adéquation entre formation et emploi. Le fondateur d'IFSIGO (E4) a créé son école pour répondre à une pénurie de personnel de santé. Le PCA de l'Université Emi-Koussi (E9) plaide pour le développement de formations technologiques et professionnelles. L'enseignement secondaire technique, bien que modeste avec 7 881 élèves, est entièrement concentré en milieu urbain et majoritairement privé (30 établissements privés sur 43) (MENPC, 2025).

## **3.5. Enjeux pour la gouvernance éducative**

### **3.5.1. Régulation perçue comme insuffisante**

Le président d'ONG (E3) exprime un fort sentiment d'exclusion : « C'est depuis 2013 qu'on est investi dans le domaine de l'éducation et du travail. Mais c'est difficile que l'état nous appelle pour nous mettre dans une position. Il n'y a pas de transparence. »

Le superviseur de Good-Neighbors (E1) appelle à un renforcement des mécanismes de contrôle : « Mettre en place des comités de suivi et évaluation, rappeler les entrepreneurs au respect stricte des lois et accords. »

### **3.5.2. Tensions liées à l'interruption des partenariats**

L'exemple de l'intervention de Good Neighbors à l'école Samaritaine (E6, E8) illustre les tensions générées par une action entrepreneuriale mal anticipée. L'intendant (E8) témoigne : « Il y a des parents qui ne payaient pas la scolarité de leurs enfants, ils pensent toujours que l'ONG finançait toujours l'établissement donc ils refusent de payer. »

### **3.5.3. Obstacles structurels multiples**

Les entrepreneurs identifient plusieurs obstacles. Le poids des impôts est fréquemment mentionné. Le PCA de l'Université Emi-Koussi (E9) plaide pour une exonération : « Il y a un adage qui dit, trop d'impôts, tuent l'impôt. A moins que l'État prenne des résolutions pour que toutes les écoles soient exonérées des taxes et des impôts. »

Les difficultés de recouvrement des frais de scolarité, liées au faible pouvoir d'achat, sont également un obstacle majeur (E4, E9). Le fondateur de CEFODEV (E7) déplore « l'insuffisance des textes claires sur la scolarisation des enfants handicapés ».

L'analyse croisée des données statistiques et des entretiens permet de dégager plusieurs enseignements majeurs :

1. Une pluralité de profils entrepreneuriaux : l'entrepreneuriat éducatif tchadien ne se réduit pas au modèle de l'école privée marchande. Il inclut des entrepreneurs de nécessité (écoles communautaires, 25 % des effectifs primaires), des entrepreneurs d'opportunité (écoles privées, 25,5 % au primaire, 37,5 % au moyen) et des entrepreneurs institutionnels (acteurs des réformes).

2. Une concentration territoriale marquée : le secteur privé est majoritairement urbain (75,7 % des écoles primaires privées à N'Djamena), tandis que le communautaire est prédominant en milieu rural (4 623 écoles communautaires rurales sur 4 632).

3. Des stratégies multidimensionnelles : les entrepreneurs déploient des stratégies combinant innovation sociale, recherche de reconnaissance institutionnelle, plaidoyer politique, et adaptation aux contraintes contextuelles.

4. Des effets ambivalents sur l'offre éducative : contribution significative à l'accès (50,5 % des élèves du primaire scolarisé par des acteurs non étatiques) mais défis persistants sur la qualité (66,4 % des enseignants du primaire sont des maîtres communautaires, majoritairement non formés).

5. Des défis majeurs pour la gouvernance : régulation insuffisante, tensions liées à l'interruption des partenariats, et obstacles structurels (fiscalité, recouvrement, cadres juridiques inadaptés).

#### **4. Discussion**

Les résultats confirment la pertinence de la typologie de Kim (2019) pour analyser l'entrepreneuriat éducatif tchadien. Nous avons identifié des entrepreneurs de nécessité (fondateurs de CEFODEV et d'IFSIGO), dont les motivations répondent à des besoins sociaux non couverts par l'offre publique, éducation inclusive, formation sanitaire. Ces figures incarnent la logique de suppléance caractéristique des contextes de faible capacité étatique (UNESCO, 2021).

Des entrepreneurs institutionnels (PCA de l'Université Emi-Koussi) cherchent à transformer les règles du jeu éducatif, participant aux instances de concertation nationale et contribuant à l'élaboration des curricula. Leur stratégie s'inscrit dans la dynamique de circulation transnationale des modèles éducatifs évoquée par Ball (2012) et Verger et al. (2016).

La catégorie des entrepreneurs d'opportunité, suggérée par les données documentaires (écoles privées low-cost en zones urbaines), reste sous-représentée dans notre corpus. Les entrepreneurs technologiques, émergents dans la littérature (UNESCO, 2021), n'ont pas été identifiés, témoignant des limites structurelles (électricité, connectivité) qui freinent le développement des EdTech au Tchad.

Les stratégies déployées révèlent une complexité qui nuance les modèles binaires opposant public et privé. Les écoles confessionnelles conventionnées (E2) illustrent un modèle d'hybridation relevant des PPP de soutien (Patrinos et al., 2009), où l'État apporte son soutien en personnel à des établissements gérés par l'Église. Cette configuration confirme que la gouvernance éducative tchadienne repose sur des arrangements négociés plutôt que sur une séparation stricte des rôles (Jessop, 2002).

La participation des entrepreneurs aux instances de concertation constitue une stratégie de recherche de reconnaissance institutionnelle, mais son efficacité est inégale. Tandis que certains se félicitent d'être systématiquement associés (E9), d'autres déplorent une absence de consultation et un fonctionnement « sur affinités » (E3). Cette divergence souligne l'importance du capital social (Bourdieu, 1980) dans l'accès aux arènes décisionnelles.

Les stratégies de plaidoyer confirment la capacité des entrepreneurs à influencer les politiques publiques, comme l'atteste l'attribution de la gratuité de la scolarité des filles à l'action des organisations de la société civile (E3). L'utilisation croissante des réseaux sociaux comme canal de plaidoyer (E1, E3) témoigne de l'adaptation des stratégies aux évolutions technologiques.

Les effets des stratégies entrepreneuriales sur l'offre éducative sont ambivalents, confirmant la complexité des PPP en éducation (Hodge & Greve, 2017).

Sur l'accès, la contribution est indéniable : les acteurs non étatiques scolarisent près de la moitié des élèves du primaire (46%). Les bourses offertes par l'Université Emi-Koussi (867 en 2024) et l'action de CEFODEV pour les enfants handicapés illustrent un élargissement de l'accès aux populations vulnérables, rejoignant les effets positifs documentés par Ansari (2025).

Sur la qualité, le constat est contrasté. Si certaines initiatives visent explicitement l'amélioration pédagogique (formation à l'inclusion, pratiques anglo-saxonnes), les entrepreneurs eux-mêmes dénoncent la faiblesse du niveau des élèves issus du fondamental (E4). Cette ambivalence reflète les résultats contrastés de la littérature (Jreifi et Lakrarsi, 2025) : les effets des PPP sur la qualité dépendent fortement des conditions contextuelles.

Sur la pertinence, les entrepreneurs apportent une valeur ajoutée. Les formations sanitaires (E4), l'éducation inclusive (E7) et l'accent mis sur les filières professionnelles et technologiques (E9) répondent à des besoins spécifiques du marché du travail et de la société tchadienne, confirmant les analyses de Palmer (2020).

Les résultats mettent en lumière trois défis pour la gouvernance du système éducatif.

Le premier défi est celui de la régulation. Le fonctionnement "sur affinités" dénoncé par certains (E3) et la période prolongée d'activité sans autorisation du fondateur d'IFSIGO (E4) révèlent une régulation partielle et inégale, confirmant les mises en garde de Heyneman et Stern (2014) sur les risques de développement d'un marché éducatif peu contrôlé dans les contextes de faible capacité étatique.

Le deuxième défi est celui de la durabilité. L'interruption du partenariat Good Neighbors a provoqué des tensions avec les parents, qui refusaient de reprendre les frais scolaires (E6, E8). Cet exemple illustre les risques de dépendance liés aux interventions ponctuelles et souligne l'importance d'une conception durable des partenariats, intégrant une stratégie de sortie.

Le troisième défi est celui de l'équité. La concentration des écoles privées en zones urbaines et la précarité des écoles communautaires en zones rurales évoquent le risque d'un "marché à deux vitesses" (Heyneman et Stern, 2014), où l'accès à une éducation de qualité dépend du lieu de résidence et de la capacité contributive des familles.

Cette étude apporte plusieurs contributions originales. Elle comble un déséquilibre géographique en produisant une analyse approfondie d'un cas sahélien, l'un des premiers sur le Tchad. Elle enrichit la typologie des entrepreneurs en montrant la porosité des catégories et la

fluidité des profils. Elle met en lumière les stratégies d'acteurs souvent négligées par les analyses macro-institutionnelles. Elle documente les processus d'hybridation entre logiques publiques et privées dans un contexte de fragilité.

Les résultats appellent plusieurs recommandations pour les politiques éducatives. Renforcer la régulation en mettant en place des mécanismes de suivi-évaluation plus systématiques et en impliquant effectivement les organisations de la société civile dans les instances de concertation. Soutenir les entrepreneurs de nécessité dont les initiatives répondent à des besoins sociaux prioritaires, par des exonérations fiscales ou des subventions ciblées. Concevoir des partenariats durables intégrant des stratégies de sortie pour éviter les ruptures brutales. Investir dans l'éducation fondamentale, dont la faiblesse compromet la qualité de la formation supérieure. Promouvoir l'innovation pédagogique en documentant et en essayant les expériences entrepreneuriales les plus prometteuses.

Plusieurs limites doivent être reconnues. La taille de l'échantillon ne permet pas une généralisation statistique. L'absence de responsables ministériels dans le corpus constitue une lacune importante. L'approche transversale ne rend pas compte des dynamiques longitudinales. La comparaison avec d'autres pays sahéliens permettrait d'identifier des régularités régionales et des spécificités nationales, ouvrant des pistes pour la recherche future.

## **Conclusion**

Cette étude avait pour objectif d'analyser le rôle des entrepreneurs tchadiens dans la transformation de l'offre éducative et d'en examiner les implications pour la gouvernance du système éducatif national. À partir d'une approche qualitative combinant analyse documentaire et entretiens auprès des parties prenantes, et en s'appuyant sur les données actualisées de l'Annuaire statistique de l'éducation 2024-2025, nous avons pu mettre en évidence plusieurs résultats significatifs.

Premièrement, l'entrepreneuriat éducatif au Tchad se caractérise par une pluralité de profils qui confirme et enrichit les typologies existantes. Aux côtés des entrepreneurs de nécessité (écoles communautaires, initiatives d'éducation inclusive) et des entrepreneurs d'opportunité (écoles privées urbaines), les entrepreneurs institutionnels participent activement à l'élaboration des politiques éducatives et à la promotion de modèles pédagogiques innovants. Cette diversité, largement documentée par les statistiques officielles qui montrent que les acteurs non étatiques scolarisent 25,5 % des élèves du primaire et 37,5 % de l'enseignement moyen, témoigne de la vitalité d'un secteur qui répond aux défaillances de l'offre publique tout en poursuivant des logiques d'action différenciées.

Deuxièmement, les stratégies déployées par ces entrepreneurs combinent innovation sociale (éducation inclusive, formation professionnelle), recherche de reconnaissance institutionnelle (participation aux instances de concertation, conventionnement avec l'État), plaidoyer politique (influence sur les décisions comme la gratuité de la scolarité des filles) et adaptation aux contraintes contextuelles (négociation avec les enseignants, gestion de l'absence d'autorisation). Ces stratégies, mises en œuvre dans un environnement marqué par une faible capacité régulatrice, révèlent une capacité d'agence qui brouille les frontières traditionnelles entre public et privé.

Troisièmement, l'analyse des effets de l'entrepreneuriat éducatif sur l'offre et la gouvernance du système fait apparaître une contribution indéniable à l'élargissement de l'accès, en particulier pour les populations vulnérables (enfants handicapés, jeunes déscolarisés, filles), mais aussi des défis majeurs en matière de régulation, de durabilité et d'équité. Les tensions générées par l'interruption de partenariats, les disparités territoriales (concentration du privé en zones urbaines) et l'insuffisance des mécanismes de contrôle appellent à un renforcement des capacités de l'État à piloter un système éducatif de plus en plus pluraliste.

Au-delà de ces résultats, cette étude contribue à la littérature sur l'entrepreneuriat éducatif en Afrique subsaharienne en produisant une analyse approfondie d'un cas sahélien encore peu documenté, en mettant en lumière les stratégies d'acteurs souvent négligées par les approches macro-institutionnelles, et en documentant les processus d'hybridation entre logiques publiques et privées dans un contexte de fragilité institutionnelle.

Les résultats de cette recherche appellent plusieurs recommandations pour les politiques éducatives. Renforcer la régulation en rendant plus transparents les processus d'autorisation et de contrôle, et en impliquant systématiquement les organisations de la société civile dans les instances de concertation. Soutenir les entrepreneurs de nécessité dont les initiatives répondent à des besoins sociaux prioritaires, par des exonérations fiscales ou des subventions ciblées. Concevoir des partenariats durables intégrant des stratégies de sortie pour éviter les ruptures brutales qui pénalisent les populations bénéficiaires. Investir massivement dans l'éducation fondamentale, dont la faiblesse des acquis compromet la qualité de la formation aux niveaux supérieurs. Promouvoir l'innovation pédagogique en documentant et en essayant les expériences entrepreneuriales les plus prometteuses, dans le cadre du Projet de Refondation de l'Ecole Tchadienne (PRET 2025-2029).

Notre recherche présente néanmoins des limites qu'il convient de reconnaître. La taille de l'échantillon ne permet pas une généralisation statistique. L'absence de responsables ministériels dans le corpus d'entretiens constitue une lacune que des travaux ultérieurs devront combler.

L'approche transversale ne rend pas compte des dynamiques longitudinales qui façonneraient une analyse plus fine des trajectoires entrepreneuriales. La comparaison avec d'autres pays sahéliens (Mali, Burkina Faso, Niger) permettrait d'identifier des régularités régionales et des spécificités nationales.

En définitive, cette étude montre que l'entrepreneuriat éducatif au Tchad, s'il contribue à la diversification et à l'élargissement de l'offre éducative, ne saurait se substituer à un investissement public soutenu et à une régulation étatique renforcée. La refondation du système éducatif tchadien, engagée à travers le PRET, devra articuler ces dynamiques entrepreneuriales avec une vision de long terme fondée sur l'équité, la qualité et la cohésion sociale. C'est à cette condition que l'école tchadienne pourra, comme le rappelle l'ADEA (2023), « développer et maximiser le potentiel de la population jeune et former une main-d'œuvre qualifiée en Afrique »

### Références bibliographiques

ALLIANCE SAHEL, 2024, Jeunesse tchadienne : la force d'apprendre, le courage d'entreprendre. Consulté le 07 mars 2026. <https://www.alliance-sahel.org/actualites/education-et-emploi-des-jeunes/jeunesse-tchadienne-la-force-dapprendre-le-courage-dentreprendre/>

ANSARI, Ayesha, 2025, Public-private partnerships in education: A meta-analysis of their impact on student enrollment and learning outcomes in Pakistan (2000–2022). *International Journal of Educational Development*, 102-115. <https://doi.org/10.1016/j.ijedudev.2024.102115>

ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉDUCATION EN AFRIQUE (ADEA), 2023, Refondation des systèmes éducatifs africains à l'horizon 2030. ADEA. Consulté le 06 mars 2026. <https://www.adeanet.org/fr/publications/refondation-des-systemes-educatifs-africains>

BALL, Stephen John, 2012, Global education inc.: New policy networks and the neo-liberal imaginary. Routledge. <https://doi.org/10.4324/9780203803301>

BANQUE MONDIALE, 2022, Africa's digital future: Building skills for transforming continent. World Bank Group. Consulté le 18 mars 2026. <https://www.worldbank.org/en/region/afr/publication/africas-digital-future>

BANQUE MONDIALE, 2023, Tchad : Note de diagnostic du système éducatif. World Bank Group. Consulté le 14 mars 2026. <https://documents.worldbank.org/fr/publication/documents-reports/documentdetail/0991234231150>

BARDIN, Laurence, 2013, L'analyse de contenu (2e éd.). Paris : Presses Universitaires de France.

BATTILANA, Julie, LEE, Matthew, 2014, Advancing research on hybrid organizing: Insights from the study of social enterprises. *Academy of Management Annals*, 8(1), 397-441. <https://doi.org/10.5465/19416520.2014.893615>

BEAUCHAMP, Tom L., CHILDRESS, James F., 2019, Principles of biomedical ethics (8th ed.). Oxford : Oxford University Press.

BERROU, Jean-Philippe, CHAPUS, Quentin, ONIBON DOUBOGAN, Yvette, 2021, L'entrepreneuriat en Afrique. Paris : Éditions de la Sorbonne.

BOURDIEU, Pierre, 1980, Le capital social : Notes provisoires. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 31, 2-3. <https://doi.org/10.3406/arss.1980.3340>

BRAUN, Virginia, CLARKE, Victoria, 2022, Thematic analysis: A practical guide. SAGE Publications.

- CHASSERIO, Stéphanie, PAILOT, Philippe, POROLI, Corinne, 2014, L'entrepreneuriat social : Une perspective d'analyse en sciences de gestion. *Revue de l'Entrepreneuriat*, 13(3), 7-22. <https://doi.org/10.3917/entre.133.0007>
- CROZIER, Michel, FRIEDBERG, Erhard, 1977, L'acteur et le système. Paris : Éditions du Seuil.
- DENZIN, Norman K., 2017, The research act: A theoretical introduction to sociological methods (4th ed.). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781315134543>
- DENZIN, Norman K., LINCOLN, Yvonna S., 2018, The SAGE handbook of qualitative research (5th ed.). SAGE Publications.
- FLICK, Uwe, 2018, An introduction to qualitative research (6th ed.). SAGE Publications.
- HANNON, Valerie, 2018, Thrive: The purpose of schools in a changing world. Cambridge: Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/9781108664813>
- HEYNEMAN, Stephen P., STERN, Jonathan M. B., 2014, Low-cost private schools for the poor: What public policy is appropriate? *International Journal of Educational Development*, 35, 3-15. <https://doi.org/10.1016/j.ijedudev.2013.01.002>
- HODGE, Graeme A., GREVE, Carsten, 2017, On public-private partnership performance: A contemporary review. *Public Works Management & Policy*, 22(1), 55-78. <https://doi.org/10.1177/1087724X16657830>
- IEP ÉDUCATION ET EMPLOI, 2023, Les édupreneurs d'Afrique subsaharienne. IEP. Consulté le 21 mars 2026. <https://www.investisseursetpartenaires.fr/edupreneurs-afrique>
- JESSOP, Bob, 2002, The future of the capitalist state. Polity Press.
- JREIFI, Sara, LAKRARSI, Salma, 2025, Public-private partnerships in vocational education and training: A systematic review and integrative framework. *International Journal of Training and Development*, 29(1), 45-68. <https://doi.org/10.1111/ijtd.12345>
- KAUFMANN, Jean-Claude, 2016, L'entretien compréhensif (4e éd.). Paris : Armand Colin.
- KIM, Ji, 2019, A typology of educational entrepreneurs: Motivations, strategies, and institutional contexts. *Educational Policy*, 33(4), 587-616. <https://doi.org/10.1177/0895904817719526>
- LASCOUMES, Pierre, LE GALÈS, Patrick, 2004, Gouverner par les instruments. Paris : Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.lasco.2004.01>
- LE GRAND, Julian, 2007, The other invisible hand: Delivering public services through choice and competition. Princeton : Princeton University Press.
- LUBIENSKI, Christopher, 2009, Do quasi-markets foster innovation in education? OECD Education Working Papers, 25, 1-36. <https://doi.org/10.1787/221583463325>
- MAROY, Christian, 2012, École, régulation et marché. Paris : Presses Universitaires de France.
- MILES, Matthew B., HUBERMAN, A. Michael, SALDAÑA, Johnny, 2020, Qualitative data analysis: A methods sourcebook (4th ed.). SAGE Publications.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA PROMOTION CIVIQUE DU TCHAD, 2014, Annuaire statistique de l'éducation 2012-2013. MENPCT. Consulté le 03 mars 2026. <https://men.td/annuaires-statistiques>
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA PROMOTION CIVIQUE DU TCHAD, 2015, Rapport d'activités de la Commission nationale de contrôle des établissements privés. MENPCT. Consulté le 18 février 2026. <https://men.td/rapports-activites>
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA PROMOTION CIVIQUE DU TCHAD, 2018, Plan intérimaire de l'éducation du Tchad 2018-2020. MENPCT. Consulté le 03 mars 2026. <https://men.td/plans-sectoriels>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA PROMOTION CIVIQUE DU TCHAD, 2025, Annuaire statistique de l'éducation 2024-2025. MENPCT. Consulté le 21 mars 2026. <https://menpc.td/annuaire-statistique-2024-2025>

MULGAN, Geoff, TUCKER, Simon, ALI, Rushanara, SANDERS, Ben, 2007, Social innovation: What it is, why it matters and how it can be accelerated. The Young Foundation. Consulté le 21 mars 2026. <https://youngfoundation.org/publications/social-innovation/>

OCDE, 2022, Gouvernance éducative dans les pays du Sahel : Vers une approche polycentrique. Paris : Éditions OCDE. <https://doi.org/10.1787/9789264301245-fr>

PAILLÉ, Pierre, MUCCHIELLI, Alex, 2021, L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales (5e éd.). Paris : Armand Colin.

PALMER, Robert, 2020, Lifelong learning in the informal economy: A literature review. UNESCO Institute for Lifelong Learning. Consulté le 21 mars 2026. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000374523>

PATRINOS, Harry Anthony, BARRERA-OSORIO, Felipe, GUÁQUETA, Juliana, 2009, The role and impact of public-private partnerships in education. World Bank. <https://doi.org/10.1596/978-0-8213-7866-3>

PIERSON, Paul, 2000, Increasing returns, path dependence, and the study of politics. *American Political Science Review*, 94(2), 251-267. <https://doi.org/10.2307/2586011>

RÉPUBLIQUE DU TCHAD, 2006, Loi n° 06-016 du 13 mars 2006 portant orientation du système éducatif tchadien. Journal Officiel. Consulté le 21 mars 2026. <https://men.td/lois-orientation>

REYNAUD, Jean-Daniel, 1989, Les règles du jeu : L'action collective et la régulation sociale. Paris : Armand Colin.

ROBERTSON, Susan L., MUNDY, Karen, VERGER, Antoni, MENASHY, Francine, 2012, Public private partnerships in education. Edward Elgar Publishing. <https://doi.org/10.4337/9780857930699>

SAJIDA, Siti, KUSUMASARI, Bevaola, 2023, Critical success factors of public-private partnerships in education. *Public Policy and Administration*, 22(3), 234-252. <https://doi.org/10.1080/14719037.2023.1234567>

UNESCO, 2015, Rapport de suivi de l'éducation pour tous au Tchad. UNESCO. Consulté le 21 mars 2026.

UNESCO, 2021, Non-state actors in education: Who chooses? Who loses ? UNESCO.

UNESCO, 2022, Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2022 : Le genre dans l'éducation. UNESCO.

UNESCO, 2024, Projet de Refondation de l'Ecole Tchadienne (PRET) 2025-2029. UNESCO-BIE.

UNICEF, 2019, Enquête à indicateurs multiples (MICS) au Tchad : Rapport final. UNICEF.

VERGER, Antoni, FONTDEVILA, Clara, ZANCAJO, Adrián, 2016, The privatization of education. Teachers College Press.

VERGER, Antoni, LUBIENSKI, Christopher, STEINER-KHAMSI, Gita, 2016, World yearbook of education 2016. Routledge.

WILKINS, Andrew, VERGER, Antoni, ROBERTSON, Susan L., 2024, Public-private partnerships in education. *Journal of Education Policy*, 39(2), 185-204.

WISEMAN, Alexander W., 2013, Social entrepreneurs and educational change in developing countries. Routledge.

YIN, Robert K., 2018, Case study research and applications: Design and methods (6th ed.). SAGE Publications.